

NOTE DE SYNTHÈSE

Agriculture et pastoralisme : *Complémentarités, tensions et alliances à construire*

Session thématique, Assemblée Générale d'Inter-réseaux 2026

Animateur : Martial Afouda (Inter-réseaux)

Co-animateur : Stefano Mason (AVSF)

Panélistes : Serge Aubague (représentant Blamah Jalloh, RBM) · Nana Boukary (APESS) · Pakodtogo Dieudonné (ROPPA) · Malamine Ouattara (RESCAR-AOC) · Mamadou Goïta (IRPAD)

Juin 2026, en format hybride



1. Contexte

La session thématique du 17 juin 2026 s'inscrit dans le cadre de l'Année internationale des parcours et des pasteurs (IYRP), déclarée par l'Assemblée générale des Nations Unies. Elle constitue l'un des engagements concrets d'Inter-réseaux dans cette année dédiée : à la co-publication d'une note de positionnement avec l'AFD et le CIRAD, s'ajoute la préparation d'un numéro spécial du Grain de sel dont la sortie est prévue en octobre 2026, ainsi qu'une mobilisation pour des événements régionaux et internationaux tout au long de l'année.

La session a été ouverte à l'ensemble des membres et partenaires d'Inter-réseaux, et non aux seuls spécialistes du pastoralisme, car les enjeux abordés (gouvernance des territoires, foncier, ressources naturelles, coopération entre acteurs) concernent de nombreux domaines d'intervention du réseau. Elle était organisée autour d'une question centrale : comment les agriculteurs et les éleveurs peuvent-ils continuer à travailler ensemble, dans des territoires soumis à de fortes pressions ?

La session s'est déroulée en trois temps : (1) comprendre les défis structurels actuels ; (2) partager des réponses concrètes expérimentées sur le terrain ; (3) réfléchir aux actions à renforcer pour l'avenir.

2. Messages clés des intervenants

Serge Aubague — expert indépendant, représentant Blamah Jalloh, Réseau Billital Maroobé (RBM)

Serge Aubague est un expert du développement rural et du pastoralisme en Afrique qui travaille depuis plus de 25 ans sur des projets liés à l'accès à l'eau, aux terres et aux ressources pour les éleveurs en Afrique (notamment Niger, Mali, Tchad). Serge Aubague qui n'est pas membre du RBM, a présenté la contribution du RBM à la demande de Blamah Jalloh, empêché.

Le diagnostic du RBM est fondé sur une étude de 2026 portant sur 900 éleveurs dans 16 régions frontalières de 9 pays (zones de jonction Sahel-pays côtiers). Il livre trois enseignements.

Premier enseignement — Du vecteur ressource au vecteur risque : la transhumance a toujours été guidée par la disponibilité des ressources (eau, pâturages). Désormais, ce vecteur est devenu le risque, l'insécurité, les conflits, mais surtout les interdictions administratives de franchissement des frontières, qui orientent les décisions des éleveurs. L'interdiction de la transhumance est qualifiée de « phénomène complètement nouveau » par Blamah Jalloh et Serge Aubague. La mobilité reste possible, mais elle est devenue plus coûteuse, plus longue et plus incertaine.

Deuxième enseignement — Les conflits agriculteurs/éleveurs cachent des enjeux plus profonds : Le paradigme qui oppose agriculteurs et éleveurs est parfois trompeur ; les agriculteurs élèvent du bétail, les éleveurs cultivent. Derrière les tensions visibles se trouvent des problèmes structurels de gouvernance foncière, d'accès aux ressources, de gestion des frontières et d'aménagement du territoire.

Troisième enseignement — La négociation comme socle et les sept alliances stratégiques : La coexistence reste possible lorsqu'elle est organisée et négociée. Le RBM identifie sept alliances : trois de proximité (éleveurs ↔ communautés d'accueil ; agriculteurs ↔ éleveurs ; autorités coutumières ↔ institutions publiques) et quatre systémiques (territoires transfrontaliers ; économie Sahel-côte ; Organisations Pastorales Régionales (OPR) ↔ institutions régionales ; données ↔ gouvernance ↔ décision). Ces alliances ne sont pas un complément à l'action publique, elles en sont aujourd'hui la condition.

Sur la valorisation des données, Blamah et Aubague soulèvent une limite stratégique : les données collectées par le RBM (veille pastorale, Transhumance Tracking Tool, observatoires territoriaux) restent insuffisamment valorisées avec les États, les chercheurs et les partenaires techniques et financiers. Il plaide pour un appui institutionnel de long terme aux OPR, au minimum 10 à 15 ans, estimant que seul le projet Mobilité Pastorale transfrontalière apaisée et Stabilité sociale au Sahel (MOPSS, SNV) a explicitement pris les OPR comme porte d'entrée. Cet engagement est trop rare.

Nana Boukary — Responsable technique, APESS

L'APESS, créée en 1989, a développé une approche « d'ingénierie sociale » de construction de la paix avec les communautés et les agropasteurs bénéficiaires des interventions. L'approche se déroule en cinq étapes : diagnostic participatif des tensions, cartographie des acteurs légitimes (y compris jeunes et

femmes), négociation facilitée de règles d'usage, formalisation locale (charte, plan communal, arrêté), suivi par des comités mixtes.

La charte foncière locale de Bodadiougou (Burkina Faso, 2020) en est un bon exemple, élaborée sur 19 mois à la demande des villageois eux-mêmes après des conflits récurrents, elle fixe des couloirs de 50 mètres de large et des calendriers de pâture après récolte. Elle a été validée en assemblée villageoise et signée par le Maire de Banfora. Résultats : les conflits ont diminué de 80 à 90 % selon les témoignages recueillis, la zone a accueilli plus de 7 000 têtes de bovins sur cinq ans. Cette charte est devenue une référence régionale.

À l'échelle intercommunale, les plans communaux de gestion des ressources naturelles élaborés dans trois communes du Burkina (Dori, Seytenga, Falangountou, frontière Niger) en 2019, intègrent réhabilitation de points d'eau, balisage de pistes, zones fourragères communes et comités de concertation. Leur coût estimé est de 714 910 euros. Des plateformes multi-acteurs transfrontalières ont également été mises en place dans l'espace SKBo¹ (Côte d'Ivoire, Burkina, Mali).

Deux limites récurrentes identifiées : Boukary identifie deux facteurs d'échec. D'abord, l'approche descendante des projets sans ancrage local : quand les projets partent, il n'y a rien à capitaliser. Ensuite, l'absence de reconnaissance légale des chartes aux niveaux national et régional. Il appelle les Etats à reconnaître les chartes foncières locales comme documents d'urbanisme pastoral, à financer les comités de gestion pluridisciplinaires et multi-acteurs, pas seulement les infrastructures.

Pakodtogo Dieudonné — *Chargé de programme, ROPPA*

Le ROPPA part du constat que : plus de 80 % des agriculteurs en Afrique de l'Ouest sont aussi des éleveurs. La distinction entre éleveurs et agriculteurs n'est plus aussi pertinente qu'avant. Les organisations paysannes et d'éleveurs doivent en tirer les conséquences dans leurs approches du partage des ressources fourragères et de la mobilité pastorale.

Le ROPPA promeut plusieurs mécanismes : processus de concertation multi-acteurs valorisant les mécanismes endogènes de résolution des conflits, comités de veille citoyens qui observent et capitalisent les obstructions des couloirs de transhumance et les vols de bétail, cadres de concertation transfrontaliers (exemple Burkina-Togo-Ghana), et actions de plaidoyer conjoint avec le RBM et l'APESS (notamment sur l'ECOWAP en Gambie). L'intégration des centres d'intérêt des jeunes, y compris via la digitalisation des modules de formation, est également soulignée.

Interpellation principale : Sa principale interpellation concerne un certain manque de coordination entre les OPR d'éleveurs et d'agriculteurs. Il plaide pour une feuille de route commune, une capitalisation systématique des analyses et des bonnes pratiques dans un Cadre Inter OPR créé ad hoc.

Malamine Ouattara — *Directeur exécutif, RESCAR-AOC*

Le RESCAR-AOC (Réseau des services de conseil agricole et rural d'Afrique de l'Est et du Centre) présente l'expérience du projet SustainSahel (Burkina Faso, Mali, Sénégal), projet de recherche-développement mobilisant 18 partenaires, qui démontre concrètement la complémentarité agriculture-élevage-foresterie-pêche à l'échelle locale.

Les résultats chiffrés sont parlants : le paillage avec le Gliricidia permet d'augmenter les rendements du coton de 34 %, du maïs de 58 % et du sorgho de 104 %. Les feuilles fraîches du Gliricidia utilisées comme complément alimentaire pour les moutons permettent un gain moyen de poids quotidien de 65 grammes par jour sur 60 jours. Le fumier animal fertilise les champs là où les engrais chimiques sont inaccessibles.

L'outil central est le champ école agropastoral (CEAP), espace de formation pratique qui réunit agriculteurs, éleveurs, forestiers et autres acteurs du développement rural pour démontrer, sensibiliser et expérimenter les systèmes intégrés. Il a permis d'élaborer au Burkina un guide national du conseil agricole signé par le ministre.

Limite structurelle soulevée : l'approche projet à durée limitée ne permet pas d'accompagner les communautés dans leur réalité. Quand le projet finance les réunions et qu'il se termine, les plateformes d'innovation s'arrêtent. Ouattara plaide pour un conseil agricole intégré et holistique qui fondé sur les modes d'organisation communautaires préexistants.

¹ Regroupe généralement Sikasso (Mali) – Korhogo (Côte d'Ivoire) – Bobo-Dioulasso (Burkina Faso), une zone transfrontalière stratégique en Afrique de l'Ouest.

Mamadou Goïta — *Directeur exécutif, IRPAD Mali (intervenue en synthèse conclusive)*

Goïta recadre les enjeux dans la longue durée. Il rappelle que le RBM a été créé au début des années 2000 ; il est membre fondateur pour avoir accompagné tout le processus de mise en place et facilité l'Assemblée Générale Constitutive au Burkina Faso, précisément en réponse à l'insuffisance des projets pastoraux à court terme. La condition minimum identifiée à l'époque était un engagement programmatique sur 10 ans pour permettre à la dynamique sociale d'identifier, cartographier et intégrer les acteurs et leurs pratiques.

Distinction fondamentale entre deux catégories d'alliances : Les alliances bilatérales (agriculteurs-éleveurs, éleveurs-communautés d'accueil), nombreuses et bien documentées, ont souvent démontré leur efficacité. En revanche, les alliances multi-acteurs et multidimensionnelles apparaissent plus fragiles, notamment parce que la recherche du consensus a parfois pris le pas sur le traitement des questions de fond : le foncier, les perceptions culturelles ou encore le partage des ressources.

Mamadou Goïta souligne : « Tant que nous n'aborderons pas les questions qui fâchent, nous continuerons à faire face à des difficultés majeures. »

Alerte foncière majeure : les réponses aux défis fonciers ne peuvent pas reposer sur des outils hérités d'une autre époque (instruments coloniaux pour décoloniser le foncier). Prenant l'exemple du Niger, il met en garde contre le recours à des dispositifs inspirés du découpage foncier colonial : « On veut utiliser les outils coloniaux pour décoloniser. Ce n'est pas possible. » Selon lui, la recherche de solutions durables passe par des alliances renforcées entre États, organisations d'acteurs et producteurs de connaissances.

Il rappelle également que les crises sécuritaires qui secouent aujourd'hui le Sahel trouvent en partie leur origine dans des tensions anciennes autour de l'accès aux ressources et dans l'érosion des mécanismes de solidarité et de dialogue. D'où l'importance, selon lui, de mieux capitaliser les expériences existantes (bonnes ou mauvaises), de les rendre accessibles aux communautés et d'en faire un levier d'apprentissage collectif pour construire des territoires plus résilients.

3. Principaux enseignements transversaux

- Quand 80 % des agriculteurs élèvent aussi du bétail et que les éleveurs cultivent également, la séparation stricte entre agriculture et élevage perd de sa pertinence. Les politiques et les interventions doivent désormais se concentrer sur la gestion collective des ressources naturelles dans des territoires où les usages sont étroitement imbriqués. La dichotomie agriculteur/éleveur est donc parfois dépassée, mais les questions liées à la mobilité pastorale et aux partages des ressources entre différentes communautés d'éleveurs restent.
- Les interdictions administratives de franchissement des frontières constituent un fait nouveau qui modifie profondément les logiques pastorales. Elles cassent les chaînes économiques régionales qui relient la production sahélienne aux marchés côtiers (Accra, Lomé, Cotonou, Lagos) et touchent des dizaines de millions de consommateurs. La transhumance est menacée autant par la politique que par l'environnement.
- Les mécanismes locaux (chartes foncières, comités de conciliation, instances intergénérationnelles, arbre à palabre, parenté à plaisanterie, cadres de concertation villageois) de dialogue existent et peuvent être très efficaces. À Bodadiougou, l'accompagnement de l'APSS a contribué à une baisse de près de 90 % des conflits en cinq ans. La clé de cette réussite réside dans l'appropriation des dispositifs par les communautés, qui continuent à les faire vivre bien après le départ des projets. Les mécanismes locaux de coexistence existent et fonctionnent, quand ils sont bien ancrés.
- Les intervenants ont unanimement souligné les limites des projets de trois à cinq ans. La construction de la confiance, du dialogue et des mécanismes de gouvernance nécessite des engagements de long terme, d'au moins dix ans. Le programme MOPSS a été cité comme un exemple d'approche misant sur les OPR pour inscrire l'action dans la durée. La durée est une condition sine qua non de l'impact.
- Chaque organisation intervient souvent de son côté, les approches ne sont pas harmonisées, les projets ne se coordonnent pas en amont. Cette fragmentation fragilise les alliances multi-acteurs et réduit l'efficacité collective. Une meilleure articulation des positions des OPR est nécessaire.
- Les mécanismes endogènes de résolution des conflits, les bonnes pratiques d'ingénierie sociale, les résultats chiffrés des plateformes d'innovation doivent être documentés, cartographiés et traduits en outils accessibles aux acteurs de base, et non cantonnés à des publications académiques. La capitalisation des expériences est un impératif encore insuffisamment réalisé.

- Pour plusieurs intervenants, les alliances multi-acteurs montrent leurs limites lorsqu'elles contournent les questions les plus sensibles. Les évolutions récentes observées dans certains pays sahéliens rappellent l'importance d'un plaidoyer fondé sur des alliances fortes entre États, organisations de terrain et institutions de recherche, afin d'aborder de front les enjeux de gouvernance des ressources. Les problématiques foncières (planification des usages des sols, "urbanisme" rural, délimitation des communs pastoraux, des couloirs et des zones de pâtures, domanialité des communes et des États, privatisation des communs pour l'agriculture l'agro-foresterie, la foresterie et l'élevage sédentarisé) devraient être une priorité des agendas, des collectivités, des États et des OPR.

4. Conclusion de la session

Les échanges font émerger plusieurs constats convergents:

- La situation agropastorale se dégrade objectivement ; 80 % des éleveurs interrogés par le RBM estiment que les conditions de franchissement des frontières se sont très détériorées, mais des mécanismes locaux de coexistence persistent et méritent d'être soutenus, formalisés et reconnus.
- Le paradigme qui oppose agriculteurs et éleveurs doit être abandonné au profit d'une vision de co-gouvernance des ressources naturelles dans des territoires multi-usages.
- Les organisations (RBM, APESS, ROPPA, RESCAR-AOC) disposent d'outils, de méthodes et de résultats probants, mais leur portée reste limitée par l'échelle territoriale des expériences, la fragmentation des financements, la courte durée des projets, le manque de coordination inter-organisationnelle et la faiblesse du plaidoyer collectif.
- Inter-réseaux est identifié comme pouvant faciliter le partage des expériences, la circulation des connaissances, la production d'évidences et finalement la formulation de notes communes de position, à condition que les OPR soient parties prenantes actives de toutes ces productions, dès leurs conceptions.
- La question de l'insécurité au Sahel, soulevée par plusieurs participants, reste insuffisamment adressée par les mécanismes existants. Elle constitue un angle mort majeur qui mérite d'être inscrit à l'agenda des travaux.

5. Recommandations formulées et acteurs concernés

Recommandations	Acteurs concernés
Soutenir les alliances multi-acteurs sur le long terme : financer les OPR (ROPPA, APESS, RBM) sur 10 ans minimum comme porte d'entrée institutionnelle. Le MOPSS (SNV) est le seul exemple existant, il doit faire école.	Partenaires techniques et financiers (AFD, SNV, UE, FIDA...)
Reconnaître les chartes foncières locales comme documents d'urbanisme pastoral : leur donner une valeur juridique au niveau national et régional, et financer les comités de gestion pluridisciplinaires, pas seulement les infrastructures.	États, collectivités locales, CEDEAO, UEMOA
Renforcer et faire fonctionner le cadre inter-OPR (ROPPA-APESS-RBM) : structurer des responsabilités claires par thématique, planifier les contributions en amont des événements et publier des positions communes.	ROPPA, APESS, RBM, Inter-réseaux
Capitaliser et diffuser les pratiques : cartographier les mécanismes endogènes qui fonctionnent, les documenter et les traduire en outils accessibles aux acteurs de base, pas seulement des publications académiques.	Inter-réseaux, APESS, RESCAR-AOC, chercheurs (CIRAD, IRPAD)
Valoriser les données de la transhumance : valoriser les données du RBM (TTT, observatoires) auprès des États, chercheurs et PTF pour fonder les décisions sur des preuves. Produire nos propres évidences du terrain.	RBM, ROPPA, États, institutions de recherche

Promouvoir le conseil agricole intégré (non sectoriel) : former les conseillers sur l'intégration agriculture-élevage-foresterie-pêche, étendre le guide national burkinabé du conseil agricole aux autres pays.	RESCAR-AOC, services nationaux de conseil agricole, États
Adapter les approches aux nouvelles générations : digitaliser les modules de formation, mobiliser les jeunes éleveurs via les réseaux sociaux, explorer les opportunités des crédits carbone liés aux activités pastorales (en tenant compte de la note du groupe de travail IYRP26 sur la refonte des mécanismes de financement du droit à émettre).	ROPPIA, RBM, APESS, RESCAR-AOC, organisations de jeunesse
Inscrire la question de l'insécurité à l'agenda des mécanismes de dialogue : la crise sécuritaire prospère sur les tensions foncières non résolues. Elle doit être adressée explicitement, et non contournée.	Ensemble des OPR, États, bailleurs de fonds

6. Perspectives d'action évoquées

À court terme

- Publication du numéro spécial du *Grain de sel* 90/91 consacré à l'Année internationale des parcours et des pasteurs, avec valorisation des interventions de la session, prévu en octobre 2026.
- Engager des échanges avec la Laiterie du Berger autour de leur expérience de collecte digitale, afin d'en tirer des enseignements sur l'articulation entre innovations techniques et mécanismes endogènes.
- Parution d'un article croisé entre la PNOPPA Bénin et l'APESS dans le *Grain de sel*, prolongeant les échanges autour des complémentarités agriculture-élevage.
- Poursuite de la mobilisation d'Inter-réseaux et de ses membres autour des événements régionaux et internationaux de l'IYRP 2026.

À moyen terme

- Ouverture d'une plateforme multi-acteurs sur l'implication des jeunes dans l'élevage pastoral, portée conjointement par le ROPPIA, l'APESS et le RBM.
- Extension du guide national de conseil agricole agro pastoral (élaboré au Burkina Faso, signé par le ministre) à d'autres pays, avec le soutien du RESCAR-AOC.
- Exploration du chantier des crédits carbone liés aux activités d'élevage pastoral (les pâturages stockent 30 % du carbone organique mondial).
- Réflexion sur un programme d'appui institutionnel de long terme aux OPR (10 ans), en capitalisant sur les enseignements du MOPSS (SNV) et des projets PRODIATA, PRADEP et PRAPS.

Questions ouvertes restées en suspens

- Comment construire des alliances opérationnelles avec les États sahéliens qui s'appuient sur des instruments fonciers hérités de la période coloniale au nom de la souveraineté ?
- Comment mesurer et documenter l'évolution des conflits agropastoraux dans un contexte d'insécurité généralisée où les mécanismes de résolution informels sont invisibles aux systèmes de suivi ?
- Comment Inter-réseaux peut-il jouer un rôle actif dans le dialogue inter-OPR au Sahel, au-delà de la diffusion d'information ?
- Comment les innovations techniques (digitalisation — à l'instar des expériences de collecte digitale en cours à la Laiterie du Berger —, mécanismes de financement liés aux crédits carbone) et les dispositifs d'appui comme les champs écoles agropastoraux, peuvent-elles s'articuler avec les mécanismes endogènes sans les fragiliser ?